

# Production de volaille de chair en Pays de la Loire

Prospective à l'horizon 2030



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR



Cette étude prospective sur la volaille de chair à l'horizon 2030 du Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a été conduite par Pascale Labzaé, en collaboration avec les membres d'un comité de pilotage présidé par Jean-François Ramond, président du CRAVI Pays de la Loire (comité composé d'éleveurs membres du CRAVI, de techniciens de coopératives ou d'opérateurs privés, d'ingénieurs spécialisés en aviculture de la Chambre d'agriculture et d'ingénieur de l'ITAVI). Cette synthèse a été réalisée par Nicolas Rouault.

Le Pôle Economie et Prospective remercie les éleveurs et les techniciens qui ont apporté leurs contributions en prenant part au comité de pilotage.



## **5 Introduction**

## **6 Filière et contexte de marché**

**6** Filière régionale de la volaille de chair

**8** Contexte du marché de la volaille de chair

## **11 La prospective à l'horizon 2030**

**11** Scénarios de contexte

**14** Impact des différents scénarios sur l'offre et la demande à l'horizon 2030

## **20 Conclusion : Plusieurs défis à relever**

## **21 Annexe 1 : Méthodologie d'une étude prospective**

## **22 Annexe 2 : Les facteurs clés de contexte**

## **25 Annexe 3 : Graphiques complémentaires**

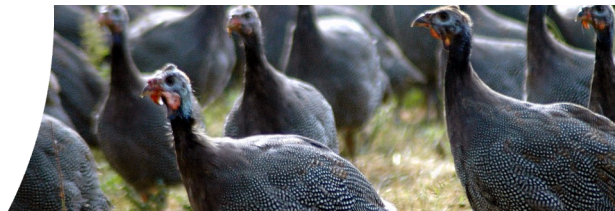




Le contexte actuel est caractérisé par une hausse de la demande de viande de volaille de chair et par une société française de plus en plus attentive aux conditions d'élevage, ainsi qu'à l'impact environnemental des productions. Une segmentation du marché de la viande de volaille s'opère, avec d'un côté des demandes qualitatives de la part des populations aisées (Label Rouge, agriculture biologique ou certifié), et d'un autre côté une demande des foyers plus modestes orientée vers les produits à plus faible coût. Bien que la consommation française de viande de volaille soit dynamique, les importations, généralement moins chères que la production française, ont progressé et sont majoritairement utilisées en restauration hors-domicile (RHD).

Une étude est dite prospective lorsque qu'elle s'intéresse aux évolutions futures et tend à dégager différents avènements possibles. La présente étude prospective définit cinq scénarios concernant le secteur de la volaille de chair à l'horizon 2030. L'analyse porte sur les évolutions possibles de la consommation intérieure, des échanges internationaux, et de la production française et ligérienne de volailles de chair jusqu'en 2030. Pour réaliser cette étude, se sont réunis cinq fois en comité de pilotage une dizaine d'éleveurs et sept techniciens. Les scénarios ont été construits en tenant compte du contexte du marché actuel et de la filière régionale.

De ce fait, sont présentés dans cette synthèse des éléments sur la filière régionale et le contexte de marché de la volaille de chair. Puis, sont explicitées les hypothèses communes et les caractéristiques propres à chacun des scénarios. Enfin, sont décrits les impacts par scénarios sur la consommation intérieure, les échanges internationaux ainsi que la production nationale et régionale.



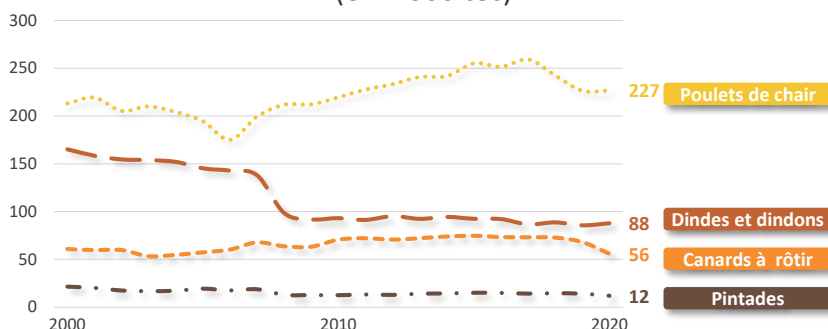
Les indicateurs de marché et de la filière ligérienne sur la viande de volaille de chair ont été le point de départ pour construire les cinq scénarios de cette étude prospective vers l'horizon 2030. Cette partie permet de resituer le contexte dans lequel la filière ligérienne de viande de volaille de chair évolue.

## Filière régionale de la volaille de chair

### Evolution des productions française et ligérienne de viande de volaille de chair

Depuis 2006, la production française de viande de volaille de chair stagne autour de 1,7 millions de tec (tonnes équivalent carcasse). En 2019, la production de viande de volaille est estimée à 1 753 000 tec. Néanmoins, cette évolution est hétérogène selon les espèces de volaille (poulet, dinde, canard, pintade, etc.). La production de viande de poulet a considérablement augmenté, sa part dans la production totale de viande de volaille est passée entre 2000 et 2019 de 49 % à 68 %.

Production de viande des principales espèces de volaille de chair des Pays de la Loire (en 1 000 tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

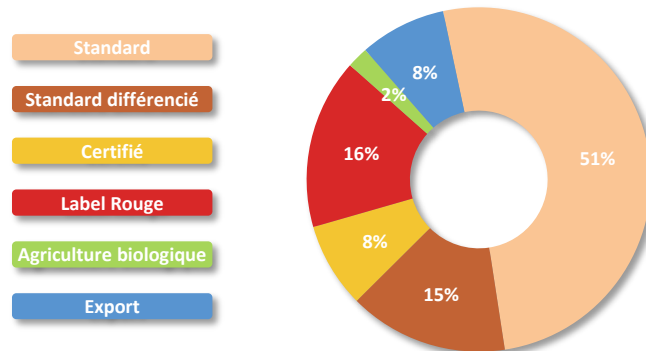
Source : Agreste

Au niveau régional, entre 2006 et 2017, la production de viande de volaille ligérienne a connu une croissance de 9 %, mais a décliné les trois années suivantes. Cette décroissance entre 2017 et 2019 est due à la fermeture de l'abattoir de Chantonay spécialisé en poulet export, impactant à la baisse la production de poulets de chair. Puis, le volume d'abattage de poulets de chair en Pays de la Loire s'est maintenu en 2019 et 2020 à 227 000 tec. En 2020, la poursuite de la décroissance de la production de volaille de chair est le fait de la crise sanitaire liée à la Covid-19, qui a provoqué la fermeture de nombreux débouchés pour le canard à rôtir notamment. Au niveau national, les Pays de la Loire se classent en volume comme la deuxième région productrice de poulets et de dindes, et la première région productrice de canards à rôtir et de pintades. La région est aussi la première pour la production de volaille Label Rouge et agriculture biologique. En effet, les Pays de la Loire représentent 38 % de la production de volaille de chair française en Label Rouge et agriculture biologique.

En 2019 au niveau national, le mode de production majoritaire du poulet était le « Standard » et représentait 51 % du volume produit. La catégorie « Standard différencié » regroupe des démarches

différenciées sous différents cahiers des charges telles que « Nouvelle agriculture » ou encore « Nature d'éleveur », elle comptait pour 15 % du volume produit. Le Label Rouge représentait 16 % de la production française de poulets, le certifié 8 %, l'agriculture biologique 2 % et la production à destination de l'export 8 %.

### Part des modes de production dans le volume de poulets produits en France en 2019



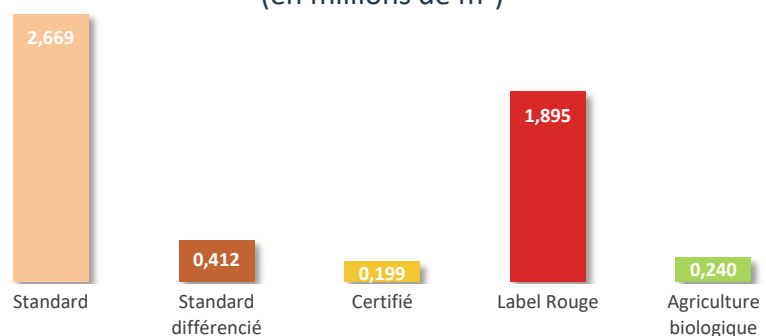
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Estimations PEP CA Pdl d'après données Agreste et sondage auprès des acteurs de la filière

### Parc ligérien de bâtiments dédiés à la volaille de chair

Le parc ligérien des bâtiments destinés à la production de volaille de chair est estimé en 2019 à 5 415 000 m<sup>2</sup><sup>(1)</sup>. Dans la région, le Standard et le Label Rouge occupent respectivement 2 669 000 m<sup>2</sup> et 1 895 000 m<sup>2</sup>, soit plus de 80 % du parc ligérien de bâtiments de volaille de chair. Ces différents modes de production n'ont pas les mêmes exigences en termes de densité et de tailles maximales des poulaillers. Bien que le Label Rouge représente 35 % du parc des bâtiments ligériens, il correspond à 18 % du volume produit dans la région.

### Parc ligérien de bâtiments volaille de chair en 2019 par mode de production (en millions de m<sup>2</sup>)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Estimations PEP CA Pdl d'après enquête avicole 2017 des Chambres d'agriculture du Grand Ouest

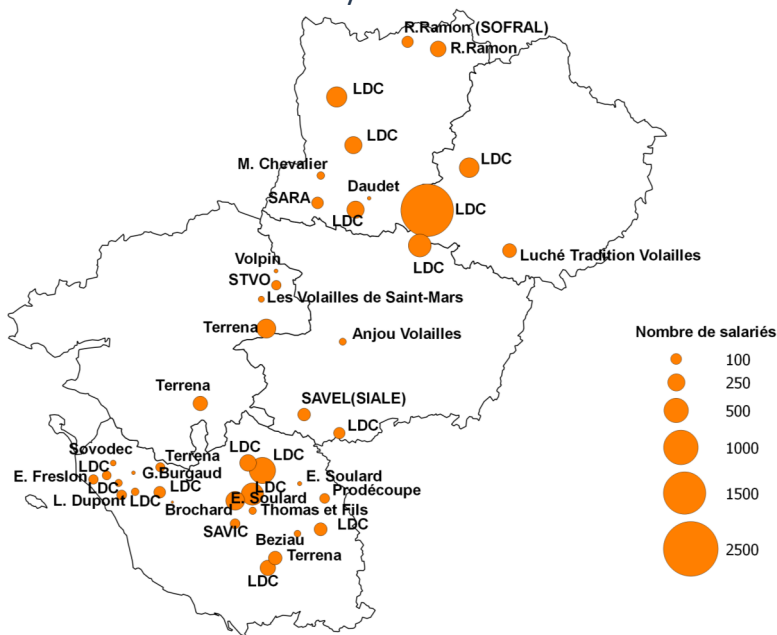
### Outils ligériens d'abattage-transformation de volaille de chair

Les Pays de la Loire comptent une quarantaine d'outils d'abattage et de transformation de volaille de chair avec plus de cinq salariés. Au total, environ 8 500 salariés sont employés dans ces établissements, et le secteur privé regroupe environ 80 % des emplois. La région ligérienne abat davantage de volailles qu'elle n'en produit. Le groupe

<sup>(1)</sup> Estimations du Pôle Economie et Prospectif de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire à partir des données de l'Enquête avicole 2017 des chambres d'agriculture du Grand Ouest.

LDC est l'acteur majeur des industries de viandes de volailles de chair et détient 70 % des effectifs salariés de la région, le deuxième acteur étant Terrena avec 8 % des effectifs.

### Outils d'abattage-transformation de volaille de chair en Pays de la Loire

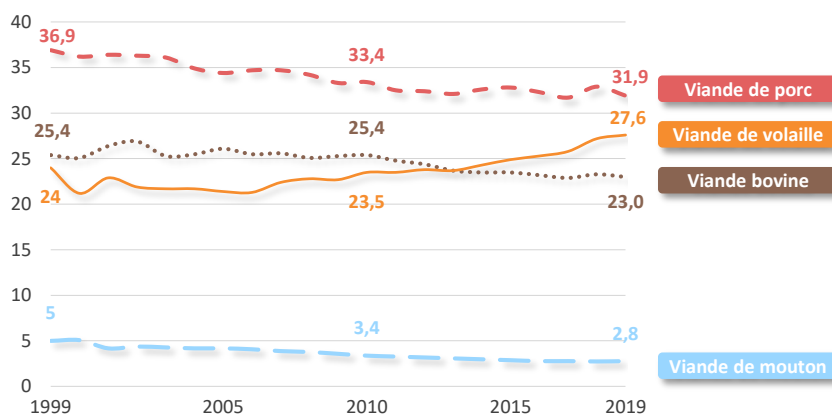


Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire d'après données CCI 2018

## Contexte du marché de la volaille de chair

### Evolution de la consommation française

### Consommation de viande par espèce (en kg équivalent carcasse/habitant/an)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FranceAgriMer

En 2019, la consommation de viande par habitant en France était de 85,3 kgec (kilogrammes équivalent carcasse). La consommation individuelle a baissé entre la fin des années 1990 et le début des années 2010. Ces dernières années la consommation de viande par habitant s'est maintenue autour du niveau de 2019. Il convient de noter que l'accroissement de la population française a plus que compensé la baisse de la consommation individuelle de viande. En effet, entre 2009 et 2019 la consommation totale de viande a augmenté de 0,6 %/an. Cependant, les tendances de consommation



française par habitant ne sont pas similaires entre espèces. D'un côté les consommations de viande de porc, bovine et de mouton diminuent depuis plus de quinze ans, et d'un autre côté la consommation de viande de volaille augmente. Depuis 2014, en dépassant la consommation de viande bovine, la volaille est désormais en volume la deuxième viande consommée en France, non loin derrière le porc. La consommation de viande de volaille en 2019 a atteint 27,6 kgcc par habitant.

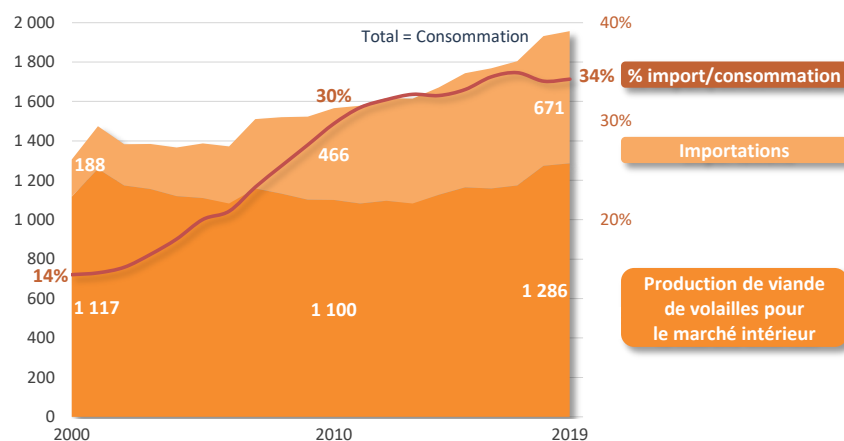
La consommation nationale de viande de volaille a donc augmenté entre 2000 et 2020, passant de 1 285 000 tec à 1 857 000 tec. Les évolutions de consommation des différentes espèces de volaille ont suivi des trajectoires distinctes. La hausse de la consommation de viande de volaille est principalement le fait de la consommation de viande de poulet qui a connu une croissance de 51 % entre 2009 et 2019. Sur cette même période, les évolutions de consommation des autres espèces de volailles sont nettement plus faibles, voire négatives : +1 % pour la viande de dinde, +9 % pour la viande de canard et -32 % pour la viande de pintade. La part de la consommation de la viande de poulet dans celle de la volaille a en effet progressé, passant de 49 % en 2000 à 72 % en 2019.

### Evolution des échanges internationaux français de viande de volaille de chair

Les échanges de viande de volaille de chair entre la France et l'Union européenne décroissent depuis au moins une vingtaine d'années. De +240 000 tec en 2000, le solde commercial est descendu à -380 000 tec en 2019. Cette décroissance du solde commercial de viande de volaille de chair vient principalement de l'augmentation des importations en provenance de l'Union européenne qui sont passées de 153 000 tec à 615 000 tec. Les exportations françaises ont quant à elles diminué entre 2000 et 2008, et depuis se maintiennent autour de 230 000 tec.

Les échanges de viande de volaille de chair entre la France et les Pays tiers de l'Union européenne ont également diminué depuis vingt ans. Le solde commercial était de +482 000 tec en 2000, il est tombé à +177 000 tec en 2019. La diminution des exportations françaises vers les Pays tiers explique cette détérioration du solde commercial au fil des ans. En effet, les exportations sont passées de 515 000 tec en 2000 à 232 000 tec en 2019. Quant aux importations en provenance des Pays tiers, elles ont augmenté entre 2000 (35 000 tec) et 2019 (56 000 tec), mais le tonnage reste faible.

Part des volumes importés dans la consommation française de viande de volaille (en 1 000 tec)



Les importations représentaient en 2019 environ 34 % de la volaille de chair consommée en France contre 14 % en 2000. La consommation de volaille importée a augmenté plus rapidement que la consommation de volailles produites en France.

Plus de 90 % des importations françaises de poulets proviendraient des pays membres de l'Union européenne. Cependant, des viandes produites dans des Pays tiers et passant par un pays partenaire de l'Union européenne entreraient dans ce chiffre. C'est notamment le cas avec des animaux abattus en Ukraine et exportés en Pologne, puis réexportés vers d'autres Etats membres de l'Union européenne. En outre, les principaux fournisseurs de viande de volaille pour la France sont la Pologne, les Pays-Bas et la Belgique.



L'étude prospective sur la volaille de chair à l'horizon 2030 a été menée dans le cadre d'une réflexion plus large de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire sur les actions à conduire en faveur de l'élevage ligérien. L'objectif est d'explorer plusieurs scénarios possédant une base commune d'hypothèses, mais aussi d'autres caractéristiques et facteurs spécifiques à chacun. L'étude prospective étudie l'impact des principaux facteurs ayant une incidence sur la filière de la volaille de chair, et tient compte des possibles changements économiques, sociétaux et environnementaux.

## Scénarios de contexte

### Hypothèses communes à tous les scénarios

#### Facteurs de contexte :

- la population française atteindra 70,3 millions d'habitants en 2030. Les répercussions de la crise de la Covid-19 sur les taux de fécondité et de mortalité n'ont, à ce stade, pas encore été mesurés à échéance de dix ans,
- les aléas climatiques et sanitaires vont croissant tout au long de la période 2020-30 sans distinction entre les différents scénarios,
- la croissance économique varie d'un scénario à l'autre mais comme avant 2019, on observe une croissance plus soutenue dans les pays émergents que dans les pays développés.

#### Facteurs de demande :

- la part du poulet dans la consommation de viande de volaille passe de 72 % en 2019 à 80 % en 2030,
- les parts de marché des Pays de la Loire dans les productions des différentes espèces de volaille en France restent les mêmes entre 2019 et 2030,
- les exportations vers les pays du Moyen-Orient restent stables sur la période, soit 87 000 tec. Ce marché est stabilisé, avec les investissements de la société saoudienne Al Munajem dans les outils de production français. Les produits français de la marque Doux sont reconnus en Arabie Saoudite.

#### Facteurs d'offre :

- la part de production de volailles agriculture biologique est doublée par rapport au faible niveau 2019 (poursuite de la tendance antérieure),
- l'agrandissement des ateliers de volaille de chair ralentit par rapport à la décennie 2010-20,
- en bâtiment standard ou ECC (European Chicken Commitment), la dimension d'un atelier de volaille de chair est en moyenne de 3 000 m<sup>2</sup>/ UTH.

### Scénario tendanciel : croissance faible et environnementaux objectifs partielle-ment atteints

Ce scénario a pour cadre un contexte économique de faible croissance avec une reprise de l'activité après la pandémie de la Covid-19 selon les mêmes modèles qu'antérieurement : c'est à dire pas de mesures fortes de transition vers une économie moins carbonée, et aucune nouvelle mesure significative d'amélioration de l'efficacité énergétique ou de la transition énergétique. La libéralisation des échanges se poursuit. Les citoyens sont cependant

de plus en plus attentifs aux conséquences sociales et environnementales des négociations bilatérales. Sans se renforcer, les attentes sociétales concernant la réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre), d'ammoniac des élevages, ainsi que sur le bien-être animal restent prégnantes. Dans cette lutte contre les émissions de GES, les mesures déjà engagées se maintiennent mais ne permettent pas d'atteindre les objectifs de réduction à l'horizon 2050.

Les efforts de reconquête du marché (adaptation des produits au marché de la RHD notamment) et l'étiquetage de l'origine des viandes sur tous les produits proposés aux consommateurs, commencent à porter leurs fruits. Mais l'amélioration du ratio importations/consommation intérieure ne suffit pas à stabiliser les importations qui continuent de croître. Après une baisse dans les années suivant la pandémie de la Covid-19, les exportations retrouvent sans le dépasser le niveau de 2019. Le solde extérieur continue de se dégrader.

Des efforts de communication en direction des élèves des lycées agricoles permettent d'attirer des jeunes ayant une solide formation technique et économique, intéressés par cette production demandant une grande technicité.

### **Scénario alternatif : dialogue avec la société enclenché, baisse des importations et soutien à l'adaptation des élevages**

Dans ce scénario, la pandémie est rapidement maîtrisée permettant un redémarrage rapide de l'activité économique et le retour d'un taux de croissance équivalent à celui d'avant crise. A la faveur d'une prise de conscience des impératifs climatiques et environnementaux, les activités économiques s'orientent vers une relocalisation et une décarbonation. Les accords internationaux de libéralisation des échanges sont moins nombreux et prennent en compte les enjeux climatiques et environnementaux. La compétitivité de l'élevage avicole français s'améliore. Dès la sortie de la pandémie, sous l'égide des interprofessions, un dialogue entre les citoyens et les acteurs de l'élevage s'est mis en place, instaurant une compréhension mutuelle. Des soutiens sont mis en œuvre à tous les niveaux (Union européenne, Etat, groupements), pour permettre le renouvellement des éleveurs et du parc de bâtiments ainsi que leur adaptation aux attentes sociétales et aux normes environnementales et de bien-être plus strictes. La grande distribution et la RHD acceptent des hausses de prix à leurs fournisseurs et aux éleveurs pour compenser les surcoûts. La grande majorité des élevages sont adaptés aux normes de bien-être animal (lumière naturelle, perchoirs, enrichissement du milieu, etc.) et aux règles environnementales accrues concernant les émissions de poussières, les économies d'eau et la gestion des déjections animales.

La reconquête du marché intérieur s'opère. Le rapport importations/consommation diminue sensiblement. Le taux d'auto-alimentation s'améliore. Les exportations françaises de viande de volaille vers l'Union européenne retrouvent le niveau de 2019, sans le dépasser car chaque pays européen recentre sa consommation sur sa propre production. Vers les Pays tiers, les productions françaises standards ou ECC sont moins compétitives que les productions ukrainiennes ou brésiliennes. Néanmoins les produits français sont reconnus dans un certain nombre de pays clients traditionnels, permettant le maintien des volumes exportés.

La valorisation de la production avicole ligérienne permet une rémunération satisfaisante des éleveurs et le financement de leur outil de production. Mieux acceptés, les élevages ont pu poursuivre leur restructuration. Les bâtiments anciens non adaptables à la production ECC ont soit été abandonnés, soit utilisés pour la

production standard dont la part a fortement diminué. La modernisation des bâtiments compatibles ECC et la construction de bâtiments neufs plus grands se sont accélérées avec des aides publiques et des aides des groupements. Les élevages se sont agrandis. Ils sont de plus en plus spécialisés. Les bâtiments sont très bien équipés pour répondre aux exigences environnementales et sociétales. Sécurisé, le métier attire des jeunes éleveurs bien formés techniquement et économiquement, recherchant une activité en adéquation avec leurs attentes sur la préservation de l'environnement et le bien-être animal.

### Scénario de rupture économique : économie ralentie et peu de soutien financier pour l'élevage

La pandémie de la Covid-19 a été mal maîtrisée. Des variants sont apparus obligeant le recours à des mesures sanitaires fortes perturbant l'activité économique. Dans ces conditions, la croissance est en panne, alternent alors des phases de rebond et de récession.

Le pouvoir d'achat des ménages est rogné, la consommation de viande par habitant diminue de 0,7 %/an. La viande de volaille moins chère que les autres viandes tire son épingle du jeu avec une consommation individuelle stabilisée au niveau de 2019. Le consommateur recherche le premier prix faisant passer les préoccupations environnementales au second plan. Les mesures prises pour lutter contre les émissions de GES et accroître le bien-être animal ont été maintenues mais aucune nouvelle disposition n'a été prise en faveur de la transition énergétique et d'une économie moins carbonée. Les pouvoirs publics ont peu de moyens pour soutenir de telles orientations.

Les pays se livrent une guerre commerciale accrue dans laquelle l'Union européenne et la France ne sont pas les mieux placées. Les exportations françaises de viande de volaille ont chuté lors des épisodes successifs liés à la pandémie de la Covid-19 et n'ont pas pu retrouver leur niveau antérieur. Bien que l'étiquetage de l'origine de la viande ait été imposé sur toutes les viandes et produits élaborés, en RHD comme en GSM, les consommateurs sont généralement peu attentifs à ce critère. Les viandes de volaille importées, principalement d'Ukraine et du Brésil, moins chères, fournissent de façon croissante la RHD, les industries de transformation et les GSM. Le taux d'auto approvisionnement se détériore.

### Deux scénarios de rupture sociétale selon l'orientation de la production de volaille, ECC et Free range : forte pression sociétale et environnementale sur l'élevage

Deux scénarios de rupture sociétale se distinguent selon le mode de production qui se développera majoritairement :

- ECC, European Chicken Commitment (ou en français, Engagement européen sur le poulet),
- Free range (ou Parcours libre, en français), caractérisé par un accès à l'extérieur.

Ces deux modes de productions se différencient du standard par les souches utilisées, la densité, l'enrichissement du milieu, etc. Le Free range se caractérise notamment par un niveau de densité plus faible, un âge d'abattage plus tardif, et surtout par la possibilité pour les animaux de sortir à l'extérieur.

L'ECC est porté par une trentaine d'ONG, et des enseignes de la grande distribution qui se sont engagées à le respecter d'ici 2026. Cette démarche impliquera des coûts supplémentaires pour les éleveurs et les entreprises d'abattage-transformation (densité maximale de 30 kg/m<sup>2</sup>, lumière naturelle, étourdissement par atmosphère contrôlée, etc.). Une des différences majeures entre l'ECC et le standard sera la souche, l'ECC utilisant des souches à croissance intermédiaire.

Dans ces scénarios, l'élevage est de plus en plus contesté par les associations environnementales et animalistes, dont les prises de positions sont largement relayées par les médias et partagées par les élus politiques. En matière d'environnement et de bien-être animal, les réglementations se durcissent, à un rythme soutenu. Très difficiles à anticiper et mettre en œuvre par les éleveurs, elles concourent au recul de l'élevage.

Une proportion significative des consommateurs a cessé de manger de la viande. Le flexitarisme s'est largement développé. Le mouvement anti-élevage est exploité par des multinationales qui développent activement des produits de substitution à la viande, appuyés par du marketing. Ces produits ont du succès chez certains consommateurs à fort pouvoir d'achat. En volaille, une partie des consommateurs s'oriente vers la volaille Free range, entraînant en conséquence une perte de part de marché pour la volaille Label Rouge. Mais la production Free range reste chère et la grande majorité des consommateurs continuent d'acheter sur le critère prix. La volaille standard, qui n'est plus produite en France est importée, notamment d'Ukraine et du Brésil pour satisfaire les consommateurs attentifs au prix des produits.

Peu attractif car fortement critiqué et faiblement rémunéré, le métier d'aviculteur n'attire pas les jeunes agriculteurs. Le nombre d'arrêts précoces d'activité est élevé et le taux de renouvellement s'est sensiblement dégradé depuis 2019.

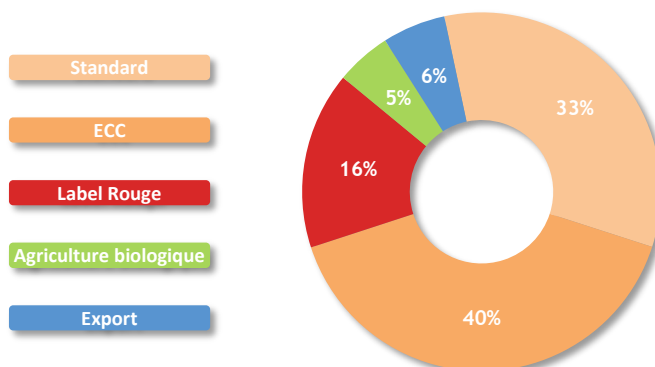
## Impact des différents scénarios sur l'offre et la demande à l'horizon 2030

Voir page n°15 le tableau récapitulatif des impacts à l'horizon 2030 sur l'offre et la demande de volaille de chair.

### Scénario tendanciel : la demande et l'offre françaises de volaille de chair progressent

La consommation totale de viande par habitant reste stable et celle de volaille poursuit sa croissance (+1,4 %/an), à un rythme cependant moins élevé qu'au cours de la décennie précédente (+2,0 %/an). En 2030, la quantité consommée par habitant est alors de 32,2 kgec et la consommation intérieure est de 2 260 000 tec.

Tendanciel : part des modes de production dans le volume de poulets produits en 2030



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage

La proportion de viande de poulet Label Rouge dans les abattages se maintient au même niveau qu'en 2019 tandis que celle du poulet biologique double. En poulet, la production sous ECC n'atteint pas les

objectifs qui avaient été fixés pour 2026 : en 2030, elle s'établit à 40 % de la production totale de poulet.

Les exportations de volaille de chair reviennent à partir de 2024 au même niveau qu'en 2019, et se stabilisent à 467 000 tec. Les importations augmentent au même rythme que la consommation française de viande de volaille. La part des importations dans la consommation interne de volaille de chair reste à 34 % tout au long de la décennie.

La hausse de la consommation a entraîné une augmentation de la production nationale (+19 %) et de la production régionale (+16 %). Cette dernière a nécessité une progression de 28 % de la surface du parc de bâtiments ligériens. La dimension des élevages s'est accrue, mais également le taux de renouvellement des générations a pu être amélioré.

Stimulée par une consommation qui continue de croître et un ratio importation/consommation stable, **l'offre de volaille de chair ligérienne augmente de 16 %** entre 2019 et 2030.

Impact des cinq scénarios sur la demande et l'offre de volaille de chair						
	2019	2030				
		Tendanciel	Alternatif	Rupture économique	Rupture sociétale Free Range	Rupture sociétale ECC
Consommation par habitant (kgec/an)	27,6	32,2	30,8	27,6	26,1	26,1
Consommation française (en millier de tec)	1 850	2 260	2 164	1 940	1 836	1 836
Exportations (en millier de tec)	467	467	467	363	239	266
Importations (en millier de tec)	671	769	650	893	912	1 007
Solde commercial (en millier de tec)	-204	-262	-183	-530	-673	-741
Importations/consommation	36 %	34 %	30 %	54 %	50 %	54 %
Abattages français (en millier de tec)	1 647	1 958	1 981	1 410	1 163	1 094
Production française (en millier de tec)	1 764	2 093	2 116	1 510	1 250	1 152
Production ligérienne (en millier de tec)	399	462	465	339	285	260
Parc des bâtiments ligériens (en millions de m <sup>2</sup> )	5,415	6,930	7,180	4,937	4,158	3,839

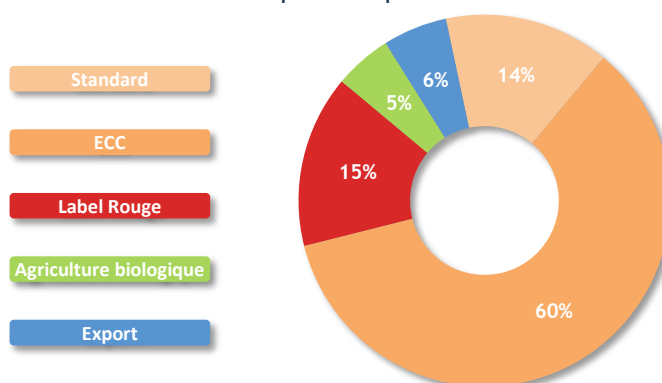
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

**Scénario alternatif :** l'augmentation de la demande est accompagnée d'une baisse des importations

Les consommateurs plébiscitent les productions locales ou nationales issues d'élevages répondant à leurs attentes. Ils sont confiants dans les viandes produites en France et la consommation individuelle toutes viandes confondues augmente légèrement (+0,2 %/an). La consommation individuelle de viande de volaille progresse de 1 %/an (30,8 kgec en 2030). La consommation totale de volaille évolue alors de +17 % entre 2019 et 2030 (2 164 000 tec).

### Alternatif : part des modes de production dans le volume de poulets produits en 2030



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage

Comme pour le scénario précédent, les exportations retrouvent en quelques années leur niveau d'avant la pandémie de la Covid-19, soit 467 000 tec. La tendance du ratio importations sur la consommation interne s'inverse et décroît progressivement pour atteindre 30 % en 2030. Cela signifie que la production française de volaille de chair est davantage orientée vers le marché intérieur et est préférée à la viande de volaille importée. Ce contexte favorable permettrait aux productions nationale et ligérienne de croître respectivement de 20 % et 17 %. Le parc de bâtiments consacré à la volaille dans les Pays de la Loire a par conséquent besoin d'augmenter de 33 %, compte tenu de la répartition des modes d'élevage. La part des élevages de poulets produisant selon les exigences de l'ECC atteint 60 %, et subsiste une part de 14 % d'élevages standards. Le métier d'aviculteur retrouve de l'attractivité et le taux de renouvellement s'est bien amélioré par rapport à 2019.

L'origine française devient un critère d'achat prépondérant et permet l'amélioration du ratio importations/consommation, **l'offre de volaille de chair ligérienne augmente de 17 %** entre 2019 et 2030.

### Scénario de rupture économique : la demande stagne et l'offre française diminue

Dans le scénario de rupture économique, la consommation française de viande de volaille en 2030 par habitant reste stable par rapport à 2019, soit 27,6 kgec. Néanmoins, la consommation intérieure progresse à 1 940 000 tec en 2030 (+5 % par rapport à 2019) du fait de l'augmentation de la population française.

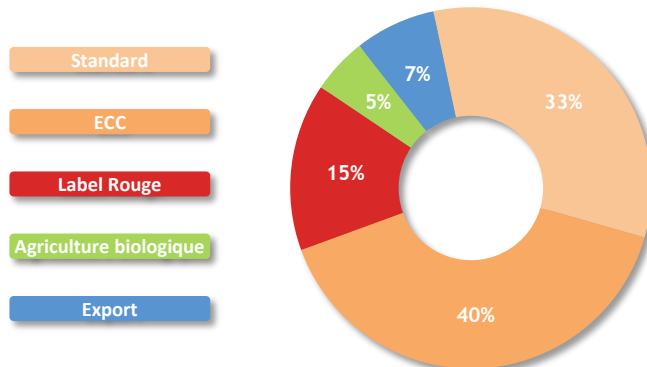
En 2030, la production de poulets ECC n'a pas atteint les objectifs que s'étaient fixés les GMS et la RHD. La part d'ECC dans les abattages de poulet se limite à 40 %. La production française de viande de volaille, moins compétitive sur les marchés internationaux, voit ses exportations diminuer de 22 % entre 2019 et 2030, passant à 363 000 tec. Tandis que les importations augmentent de 33 % sur cette même période, atteignant 893 000 tec. La part des importations dans la consommation intérieure s'élève alors à 46 % pour la viande de volaille et à 54 % plus spécifiquement pour la viande de poulets.

La viande de volaille importée est moins onéreuse que celle produite en France. De ce fait, la production française et ligérienne décroissent respectivement de 14 % et 15 % en une décennie, soit 1 510 000 tec et 339 000 tec en 2030. En 2030, la surface du parc des bâtiments ligériens a diminué de 9 %. Une partie du parc a



été adapté à l'ECC mais les constructions neuves sont en panne. Les bâtiments récents sont majoritairement repris pour l'agrandissement des élevages. En effet, difficilement rentable, le métier d'aviculteur attire peu les jeunes. Le taux de renouvellement des générations s'est dégradé.

### Rupture économique : part des modes de production dans le volume de poulets produits en 2030



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

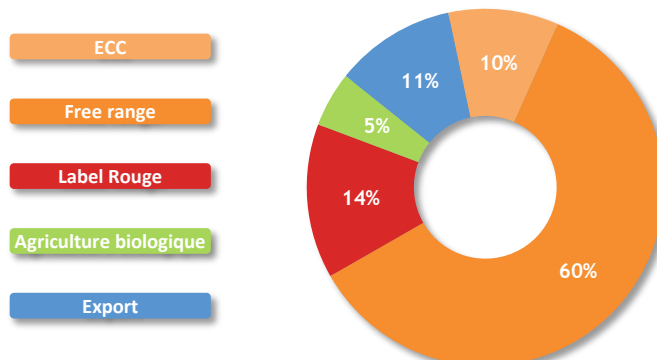
Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage

A cause de la situation économique, les consommateurs se tournent vers la viande importée moins chère. **L'offre de volaille de chair ligérienne se dégrade et diminue de 15 %** entre 2019 et 2030.

### Scénario de rupture sociétale Free range : la demande chute, entraînant avec elle la production nationale

La consommation intérieure de viande de volaille diminue respectivement en 2030 à 1 836 000 tec et à 26,1 kgec par habitant. Dans le secteur de la volaille, subsistent des élevages Label Rouge, agriculture biologique et des producteurs de poulet grand export, qui s'adressent à des marchés bien définis. Les élevages de poulets standards ont totalement disparu, remplacés en grande partie par des élevages Free range qui permettent aux animaux d'accéder à un parcours extérieur, mais également de façon très limitée par des élevages ECC.

### Rupture sociétale Free range : part des modes de production dans le volume de poulets produits en 2030



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage

Le standard continue d'être demandé par les consommateurs pour des raisons de prix, mais n'est plus produit en France. Il en résulte une poussée des importations de viande de poulet standard. Les projections avec ce scénario font état d'un niveau d'importation de viande de volaille de 912 000 tec, ainsi qu'une part des importations dans la consommation intérieure de 50 %. Avec la disparition de la

volaille standard, les exportations vers les Pays tiers hors Moyen-Orient reculent fortement. Une partie de la production Free range (10 %) est exportée vers les pays du nord de l'Union européenne où le savoir-faire français pour ce type d'élevage est reconnu.

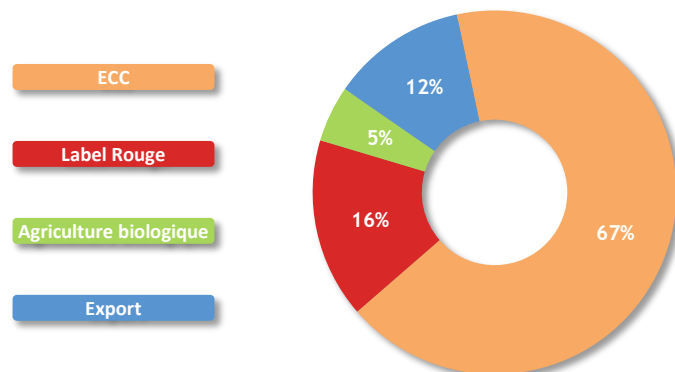
La production ligérienne recule fortement (-29 %), et la surface du parc de bâtiments baisse de 23 % car peu d'élevages sont rentables en Free range et la demande baisse fortement. L'élevage Free range est pratiqué dans des bâtiments amortis car moins rentable que le standard. Par ailleurs sont imposés des parcs en extérieur, ce qui n'est pas possible dans toutes les exploitations. La plupart des cahiers des charges imposent d'avoir des parcs arborés afin que les animaux profitent de tout l'espace du parc et s'abritent de la chaleur, ce qui induit des coûts supplémentaires.

La pression sociétale et la réglementation ne permettent plus la production de volaille standard, qui est désormais importée pour répondre à la demande des consommateurs recherchant le prix le plus faible. **L'offre de volaille de chair ligérienne diminue de 29 %** entre 2019 et 2030.

### Scénario de rupture sociétale ECC : la demande chute, entraînant avec elle la production nationale

La consommation de viande de volaille évolue de la même manière entre les deux scénarios de rupture sociétale. A l'instar du scénario précédent, dans le secteur de la volaille subsistent des élevages de poulet Label Rouge, agriculture biologique et producteurs de poulet grand export, qui s'adressent à des marchés bien définis. Néanmoins, les élevages de poulet standard ont totalement disparu, remplacés par des élevages ECC.

#### Rupture sociétale ECC : part des modes de production dans le volume de poulets produits en 2030



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage

Le poulet standard est alors importé et les importations de viande de volaille augmentent de 50 %. La part des importations dans la consommation intérieure de volaille de chair est de l'ordre de 55 %. La disparition de la production française de volaille standard engendre également un fort recul des exportations sur les Pays tiers hors Moyen-Orient. Une partie de la production ECC (20 %) est exportée vers les pays de l'Union européenne.

La production française et ligérienne reculent de 35 %, et le parc de bâtiments de 29 %. Les départs précoces des éleveurs sont nombreux. Les bâtiments non adaptables à l'ECC ont été abandonnés.

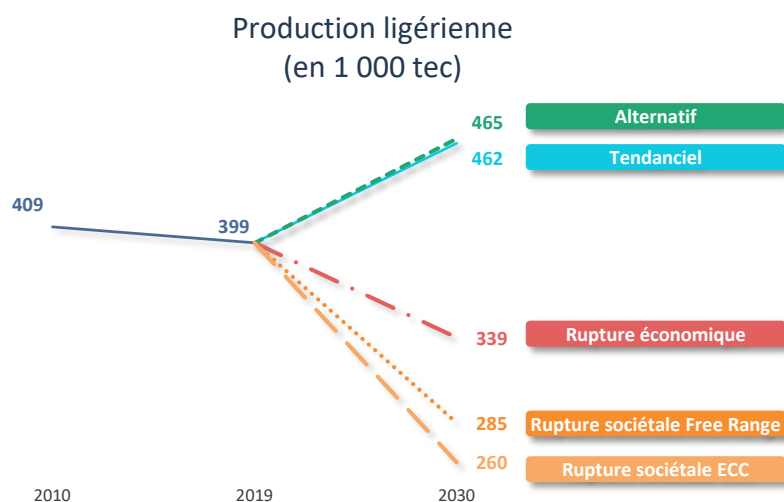
La pression sociétale et la réglementation ne permettent plus la production de volaille standard, désormais importée pour répondre à la demande qui plébiscite un prix faible. **L'offre de volaille de chair ligérienne diminue de 35 %** entre 2019 et 2030.

## Principaux enseignements des scénarios

Les impacts de chacun des scénarios mènent à des niveaux de production, consommation et d'échanges internationaux bien différents. Deux facteurs ont été identifiés comme déterminants :

- premièrement, la situation économique future dépendante notamment de l'évolution de la situation sanitaire,
- deuxièmement, la pression sociétale et les exigences réglementaires sur les sujets environnementaux et de bien-être animal. Ce second facteur représente un coût pour les éleveurs afin qu'ils s'adaptent aux règles et exigences.

Les scénarios tendanciel et alternatif sont les plus bénéfiques pour la filière française et ligérienne de volaille de chair. En se dirigeant vers une hausse de la consommation de viande de volaille, tout en limitant voire en réduisant les importations, ces deux scénarios permettent d'accroître la production de viande de volaille de chair. Le scénario alternatif est celui qui permet de maintenir la surface du parc des bâtiments et la production la plus élevée, mais il implique l'instauration d'un dialogue entre les éleveurs et les citoyens, une ambiance favorable à l'élevage et un accompagnement financier pour des adaptations. Les scénarios de rupture (économique et sociétale) impactent lourdement le nombre d'élevages, mais pour des raisons très différentes. Le graphique ci-dessous permet de comparer les estimations de la production ligérienne à l'horizon 2030 pour chacun des scénarios.



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage



## CONCLUSION : PLUSIEURS DÉFIS À RELEVER

Les résultats donnés par les scénarios de cette étude soulèvent plusieurs défis à relever pour la filière volaille de chair, afin de maintenir l'attractivité et la rentabilité des exploitations mais aussi pour répondre aux attentes sociétales et environnementales :

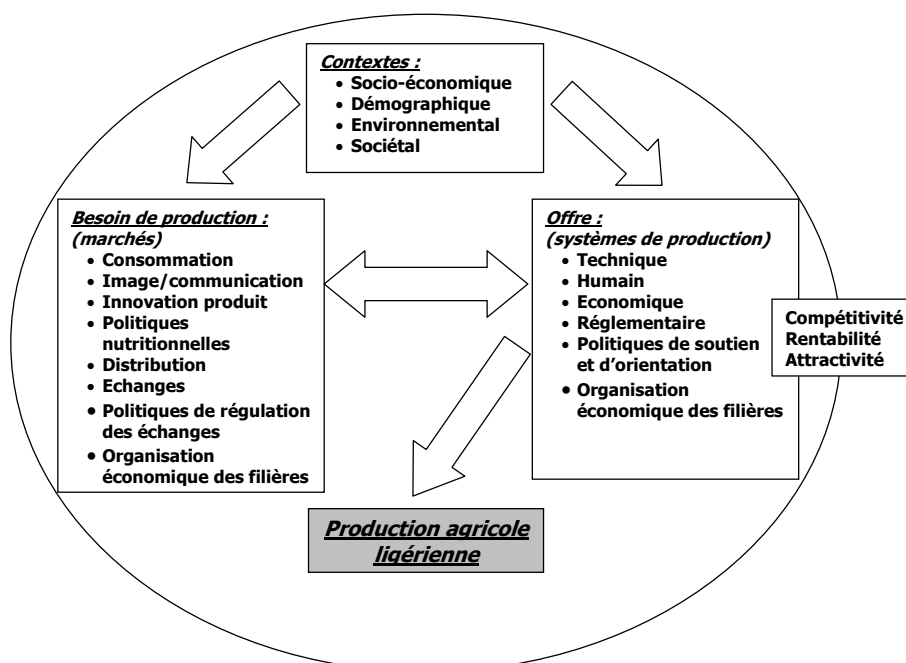
- tout d'abord, la **performance technique et économique des exploitations avicoles**, sur lesquelles la **spécialisation** des exploitations et la **taille des bâtiments** ont un impact fort, ainsi que l'accès à des aides à la construction, à la modernisation et à l'adaptation,
- permettre également le **renouvellement des actifs**, en redonnant de l'attractivité au métier d'aviculteur,
- mais aussi au sein de la filière, avec un meilleur **partage de la valeur** entre l'amont et l'aval,
- ensuite, la construction d'un **dialogue avec la société**, grâce à une **communication** vers les écoles et les jeunes, mais aussi vers les responsables de la RHD publique afin de privilégier l'achat français, d'informer sur la qualité des élevages et de la production française, mais également sur le sens de défendre une alimentation locale,
- aussi, capter le potentiel de croissance sur le marché de la **restauration hors-domicile** pour la filière française de volaille de chair, où sa part de marché reste faible,
- par ailleurs, **l'étiquetage de l'origine** pour le frais et le transformé, permettrait de mieux informer le consommateur sur la provenance de la viande,
- enfin, une vigilance accrue sur les **accords commerciaux de libre-échange** en particulier entre l'Union européenne et le Mercosur, afin de protéger les éleveurs et d'éviter les distorsions de concurrence entre la viande de volaille produite en France et celle importée .



Cette étude a été réalisée en suivant la **méthodologie prospective** du CNAM. Celle-ci a été adaptée à la problématique étudiée par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire, notamment pour quantifier les scénarios.

Ce travail a été conduit de septembre 2020 à mars 2021. Les différentes étapes de l'étude ont systématiquement combiné travail de back office (éléments apportés par les chargés d'études économiques) et concertation avec le comité de pilotage professionnel :

- analyse de la problématique, mise au point de la méthodologie et bibliographie,
- état des lieux de la filière et de son contexte,
- exploration des facteurs d'évolution des filières, détermination des facteurs clés et **représentation du système étudié** :



- constitution de la **base rétro prospective** : analyse des évolutions passées, des dynamiques actuelles et prospectives (hypothèses d'évolution contrastées) des facteurs clés identifiés : contexte, production et offre. Cette étape constitue le cœur de la prospective,
- construction de scénarios de contexte communs à toutes les filières,
- élaboration et quantification des **scénarios d'évolution du besoin de production**. Cette étape, **l'analyse morphologique**, consiste à combiner les différentes hypothèses d'évolution des facteurs clés identifiés (les scénarios doivent être contrastés mais vraisemblables). La quantification du besoin de production a été faite à dire d'expert,
- élaboration et quantification des **scénarios d'évolution de l'offre régionale** (même processus que pour le besoin de production). La quantification (volume de production, nombre d'exploitations et d'actifs) a été faite par modélisation de l'offre régionale. Pour chacun des scénarios contrastés, plusieurs variables ont été simulées :
  - les départs par l'âge et les départs précoces,
  - les installations de jeunes agriculteurs,
  - la dimension économique des exploitations,
  - la segmentation de la production.



### La croissance démographique

La croissance de la population mondiale est entrée dans une phase de ralentissement depuis les années 1960, qui devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies. D'après les projections de l'INSEE, la population mondiale devrait progresser de près de 10 % entre 2019 et 2030 et atteindre 8,5 milliards d'habitants. Dans l'Union européenne, la population vieillit et les naissances ne remplacent pas les décès. On s'attend donc à un recul de 0,7 % d'ici 2030 : 442 millions d'habitants. En France, la population va continuer à progresser et devrait s'élever à 70 millions d'habitants en 2030, une hausse de 2,4 % par rapport à 2019. Ces prévisions pourraient être affectées par les incidences du changement climatique ou des pandémies.

La population mondiale sera plus âgée en 2030, 12 % auront plus de 65 ans contre 8 % aujourd'hui. En France, les plus de 65 ans sont en proportion plus importante : 20 % de la population en 2020 et 23,4 % d'après les projections 2030.

### La croissance de l'économie

Le taux de croissance de l'économie mondiale s'est élevé ces dernières années en moyenne à 3 %/an. Il était de 4,7 %/an pour les économies émergentes et de 1,7 % pour les pays développés. Cette progression aurait dû se poursuivre sur la prochaine décennie mais la pandémie de Covid-19 a donné un coup d'arrêt à la croissance. La France a vu son PIB reculer de 8,2 % en 2020.

Dans les prochaines années, le rattrapage de l'activité économique sera plus ou moins rapide en fonction de l'évolution de la situation épidémique, des mesures de relance, de la situation financière des entreprises, de la consommation des ménages...

### Le marché de l'énergie

La consommation d'énergie est en hausse régulière. Le prix du pétrole est très volatile. Il dépend de la géopolitique, des accords de limitation de production de l'OPEP, du développement des énergies renouvelables.

Dans les prochaines années, la demande énergétique va poursuivre sa progression. La place des énergies renouvelables dépendra de la croissance de l'économie, des politiques publiques et des attentes sociétales.

### Le changement climatique et l'impact environnemental de l'élevage

Depuis les années 1980, **une hausse des températures est constatée**. On relève une progression des températures de 0,3 °C par décennie dans l'ouest de la France. Les vagues de froids sont moins nombreuses et moins intenses quand les pics de chaleur sont plus fréquents et plus sévères.

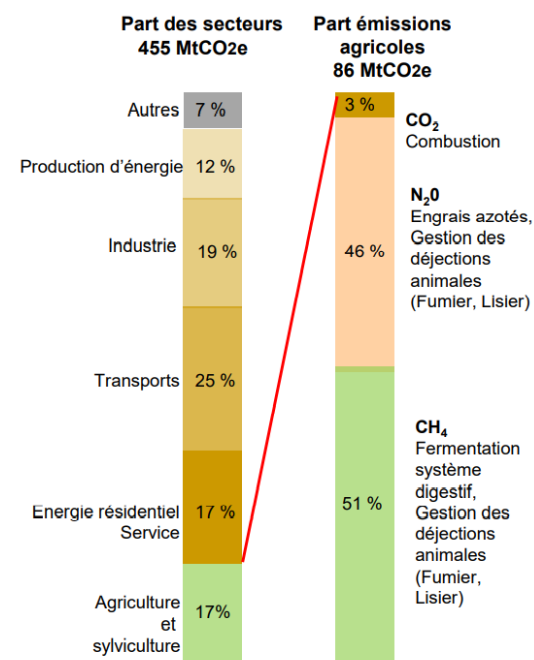
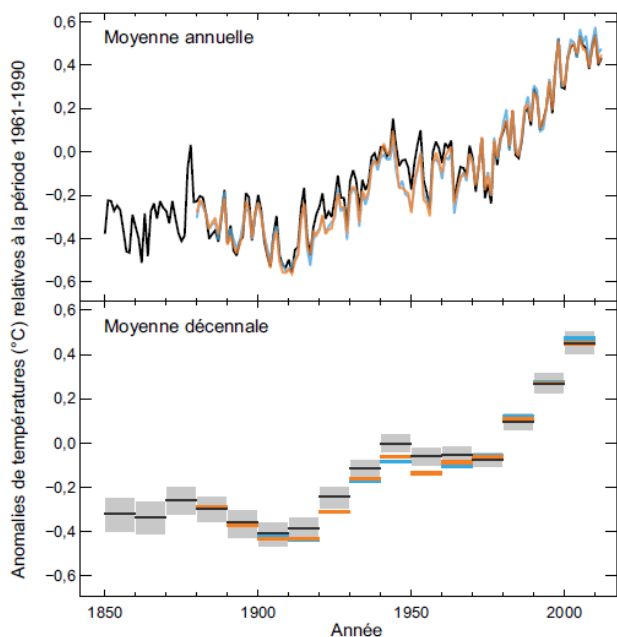
Autre constat, on observe une **évolution dans la répartition des précipitations sur une année** avec des déficits estivaux et des excès d'eau au printemps et à l'automne.

Egalement, on remarque plus d'évapotranspiration dans l'été avec pour conséquence moins d'eau disponible.

Afin d'atténuer les effets du changement climatique, il apparaît nécessaire d'influer sur les émissions de Gaz à effet de serre GES, qui participent au réchauffement climatique. Le transport contribue le plus aux

émissions de GES. L'agriculture concourt à 17 % des émissions. Les émissions de l'agriculture concernent peu le CO<sub>2</sub>, il s'agit surtout du protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) à 51 % et du méthane (CH<sub>4</sub>) à 46 %.

### Anomalies observées de températures moyennes en surface, combinant les terres émergées et les océans, de 1850 à 2012



En France le secteur agricole représente 17 % des émissions de gaz à effet de serre exprimées en CO<sub>2</sub>e.

Source : Sylvain PELLERIN, INRAE

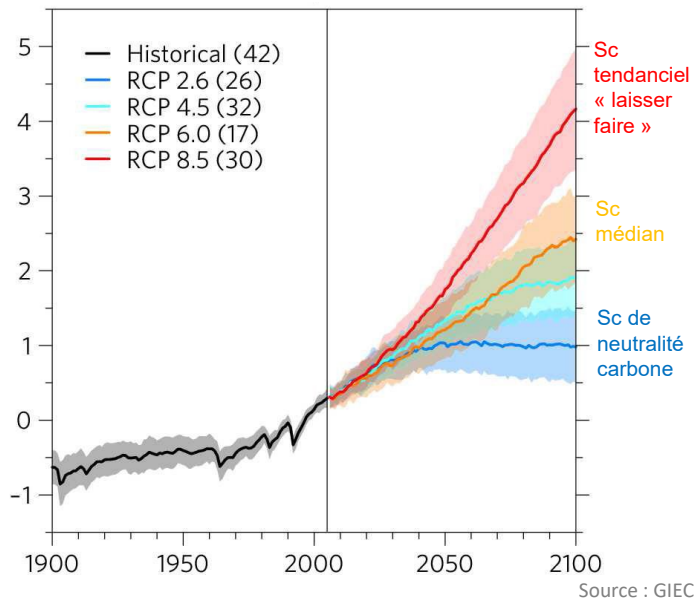
Le GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a réalisé des simulations qui montrent que si on ne fait rien, la hausse des températures va se poursuivre et s'accroître.

Les effets du changement climatique ont un impact déjà très marqué en agriculture : baisse de rendement lié au déficit hydrique, récoltes plus précoces...

L'objectif de la stratégie nationale bas carbone (SNBC) pour l'agriculture est de réduire les émissions de GES de 20 % entre 2015 et 2030 et de 46 % d'ici 2050. La Loi relative à l'énergie et au climat de 2019 vise la neutralité carbone d'ici 2050 c'est-à-dire zéro émission nette pour tous les GES.

D'ici 2030, le scénario climatique sera inchangé (inertie climatique). Mais les actions engagées pour le climat aujourd'hui auront un impact à partir de 2050.

### Evolution simulée de la température moyenne mondiale

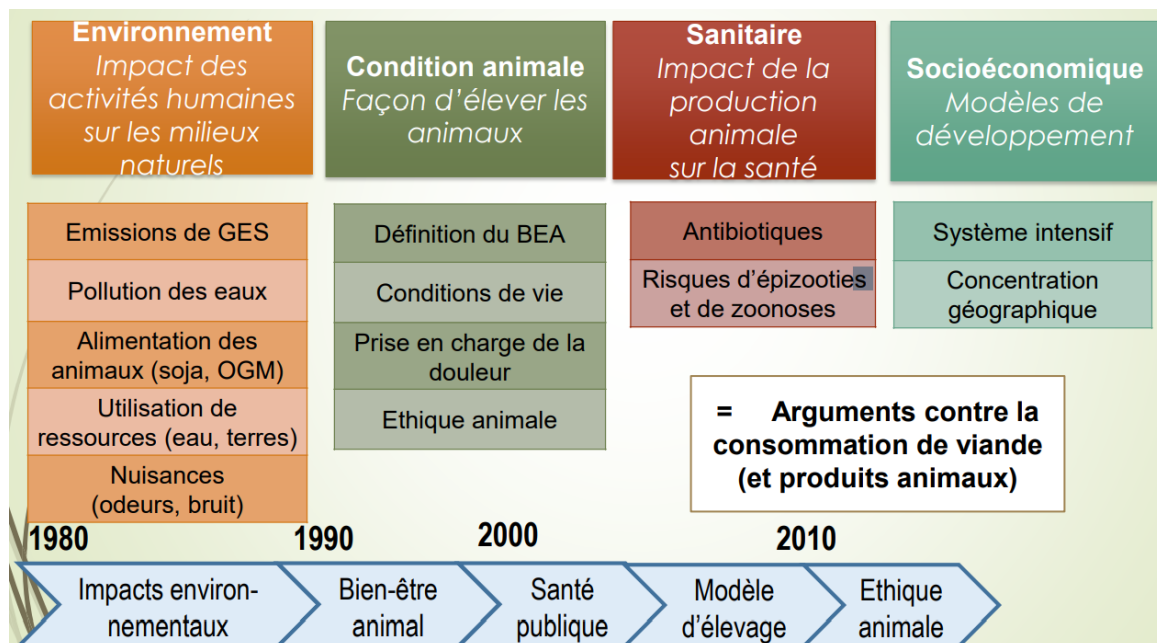


**La gestion quantitative de l'eau devient une préoccupation majeure pour l'abreuvement des animaux.** Des zones à forte tension quantitative (zones « 7B3 ») sont définies dans le SDAGE. Les prélèvements d'eau dans le milieu y sont plafonnés l'été. Au-delà d'un certain niveau d'eau prélevé, l'agriculteur doit passer sur le réseau d'eau potable. Dans la révision du SDAGE 2022-27, davantage de zones seraient classées «7B3 ». Et dans ces zones, les élevages subiraient les plafonnements estivaux de prélèvements d'eau dès le régime de déclaration installation classée (appliqué aujourd'hui à partir du régime de l'autorisation).

## Les attentes sociétales

Les remises en cause de l'élevage par les citoyens sont de plus en plus récurrentes. Les productions animales concentrent des critiques sur leur impact environnemental, les risques sanitaires. Egalement, la sensibilité des citoyens au bien-être animal et aux conditions d'élevage est croissante.

Evolution des controverses autour de l'élevage depuis 1980

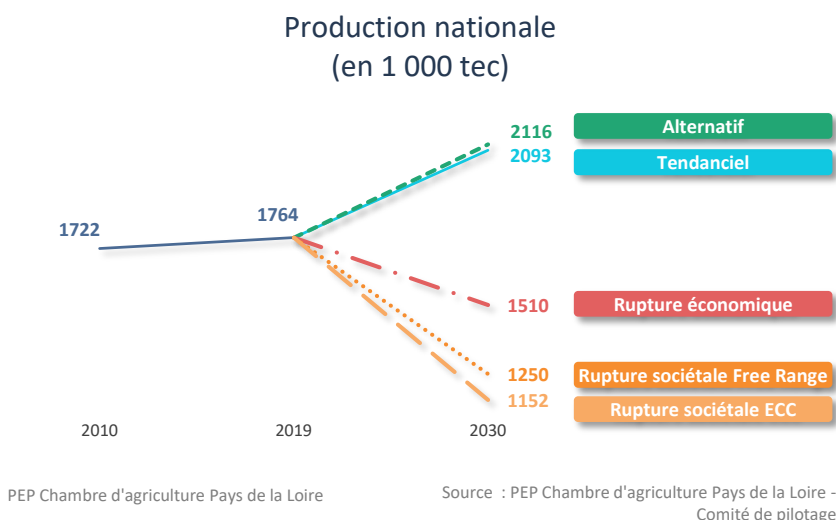
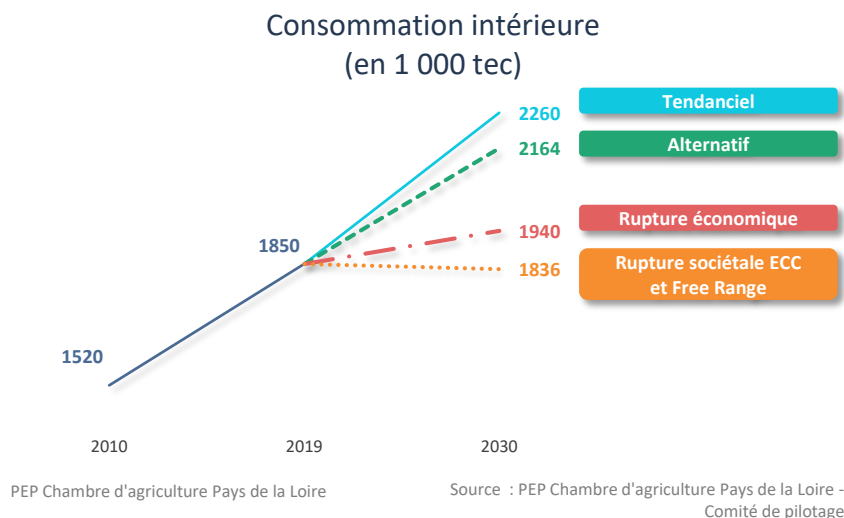


Source : Projet ACCEPT

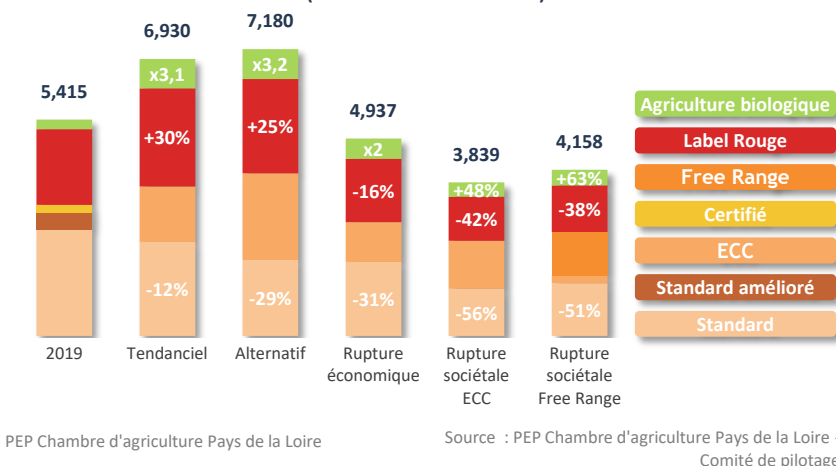




## Projections de la consommation intérieure et de la production nationale à l'horizon 2030, par scénarios



## Evolution du parc ligérien de bâtiments de volaille de chair selon différents scénarios (en millions de m<sup>2</sup>)









Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»



#### Contact Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Christine GOSCIANSKI	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 02 41 18 60 51	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Eliane MORET	Tél. 02 43 67 37 09	Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr
Nicolas ROUAULT	Tél. 02 41 18 60 36	Mail : nicolas.rouault@pl.chambagri.fr